

**DÉPARTEMENT DE LA SOMME**  
**ARRONDISSEMENT D'AMIENS**  
**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2024

<b>DATE DE CONVOCATION :</b>	26/09/2024
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b>	04/10/2024
<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrits : 17</li> <li>- Présents : 11</li> <li>- Absents : 6</li> <li>- Votants : 11</li> <li>- Pour : 11</li> <li>- Contre : 0</li> <li>- Abstention : 0</li> </ul>
<b>OBJET :</b>	<p style="text-align: center;"><b>Attribution des aides dans le cadre du CCRt 80</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Commission d’attribution du 13 septembre 2024</b></p>

L’an deux mille vingt-quatre, le jeudi 3 octobre à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni à Mégacité à AMIENS, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 11 membres sur 17 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 6 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable territorial 80 (CCRt80), l’ADEME délègue à la Fédération Départementale d’Energie de la Somme une enveloppe de 9 558 835,79 euros sur trois ans et lui confie l’instruction des demandes d’aides, l’établissement des actes d’attribution des aides octroyées par l’ADEME et leur mandatement.

Monsieur le Président expose les dossiers instruits et approuvés par la commission d’attribution réunie le 13 septembre dernier, dont le détail figure dans le tableau annexé à la présente délibération. Il précise que le montant de la subvention pour la Commune d’Argœuves accordée précédemment est modifié suite à une baisse des dépenses éligibles et sollicite l’autorisation du Bureau pour attribuer et engager les subventions liées au Fonds Chaleur au profit des porteurs de projets.

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- D’attribuer, dans le cadre du CCRt80, les aides pour un montant maximum global de 179 222 € pour les projets et montants repris dans le tableau annexé,
- D’autoriser Monsieur le Président à signer les actes attributifs d’aides,
- D’imputer les dépenses et les recettes correspondantes aux crédits inscrits au budget.

Fait et délibéré en séance  
les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Président,



Franck BEAUVARLET

## Aides validées par la CAA du CCRT 80 réunie le 13 septembre 2024

Cible bénéficiaire	Raison sociale du bénéficiaire	Commune	Nature de l'opération	Filière EnR&R thermique	Description du projet	Coût prévisionnel des dépenses en € HT	Dépenses plafonnées en € HT	Aide prévisionnelle CCRT80 en €	Autres aides publiques en €	Taux d'aide prévisionnel CCRT80	Taux d'aide global	Observations
Médiatique + Mairie	FDE80	Argoeuves	Etude	Biomasse	Etude de faisabilité biomasse pour la médiatique et la mairie d'Argoeuves (80)	2 400	2 400	1 920	0	80%	80%	Annule et remplace le dossier soumis à la CAA du 24/06/2024
Bâtiment Enseignement	OGE	Albert	Etude	Multi EnR	Etude de faisabilité multi-EnR pour le Collège Saint Charles de Foucauld à Albert (80)	6 400	6 400	5 120	0	80%	80%	
Bâtiments publics et privés	FDE80	Flixecourt	Etude	Réseau de chaleur	Etude de faisabilité réseau de chaleur sur Flixecourt (80)	21 913	21 913	17 530	0	80%	80%	
Bâtiments publics et privés	FDE80	Albert	Etude	Réseau de chaleur	Etude de faisabilité réseau de chaleur sur Albert (80)	21 215	21 215	16 972	0	80%	80%	
Bâtiments tertiaire/industriel	AIRBUS ATLANTIC	Méaulte	Etude	Géothermie	Etude de faisabilité géothermie site Méaulte Airbus	238 720	100 000	60 000	0	60%	60%	
Centre aquatique	FDE80	Moreuil	Etude	Géothermie	Etude de faisabilité géothermie pour la piscine de Moreuil	97 100	97 100	77 680	0	80%	80%	

Filière EnR&R thermique	Nombre de dossiers	Aide prévisionnelle CCRT80 à l'investissement	Aide prévisionnelle CCRT80 à l'étude	Production EnR&R prévisionnelle	Réseau : ml prévisionnels	Solaire thermique : m² prévisionnels	GES évitées teq CO2
Biomasse	3	0 €	16 792 €	0			
Géothermie	6	0 €	281 108 €	0			
Solaire thermique		0 €	0 €	0		0	
Chaleur fatale		0 €	0 €	0			
Réseau - création	2	0 €	34 502 €	0	0		
Réseau - extension	1	129 090 €	0 €	446	331		101
Biomasse & réseau		0 €	0 €	0	0		
Géothermie & réseau		0 €	0 €	0	0		
Chaleur fatale & réseau	1	0 €	0 €	0	0		
Multi EnR		129 090 €	5 120 €				
TOTAL	13	129 090 €	337 522 €	446	331	0	101
		Montant total des aides attribuées précédemment *	287 390 €				
		Montant total de la présente attribution	179 222 €				
		Cumul des attributions à l'issue de cette commission	<b>466 612 €</b>				

\* La subvention du dossier d'Argoeuves présentée à la CAA du 24/06/2024 a été déduite

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le

ID : 080-200094696-20241003-2024\_DELIB\_89-DE

